



# Assemblée générale

Distr. générale  
29 avril 2020  
Français  
Original : anglais

**Soixante-quatorzième session**  
Point 159 de l'ordre du jour  
**Financement de la Mission multidimensionnelle intégrée  
des Nations Unies pour la stabilisation au Mali**

## **Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali : rapport sur l'exécution du budget de l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2019 et projet de budget pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 juin 2021**

### **Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires**

	<i>Dollars É.-U.</i>
Ressources approuvées pour 2018/19	1 107 318 900
Dépenses de 2018/19	1 105 667 000
Solde inutilisé de 2018/19	1 651 900
Crédit ouvert pour 2019/20	1 138 457 900
Montant estimatif des dépenses de 2019/20 <sup>a</sup>	1 138 457 900
Montant estimatif du solde inutilisé de 2019/20	0
Projet de budget du Secrétaire général pour 2020/21	1 196 908 800
Ajustement recommandé par le Comité consultatif pour 2020/21	(5,874,100)
Recommandation du Comité consultatif pour 2020/21	1 191 034 700

<sup>a</sup> Montant estimatif au 29 février 2020.



## I. Introduction

1. Aux fins de son examen des questions concernant le financement de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) ([A/74/626](#) and [A/74/745](#)), le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a rencontré des représentants du Secrétaire général, qui lui ont fourni des renseignements supplémentaires et des éclaircissements avant de lui faire parvenir des réponses écrites le 20 avril 2020. On trouvera dans le rapport du Comité consultatif sur les questions concernant les opérations de maintien de la paix en général ([A/74/737](#)) les observations et recommandations qu'il a faites et celles qui portent sur les constatations et recommandations formulées par le Comité des commissaires aux comptes sur les opérations de maintien de la paix des Nations Unies pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2019 dans le rapport correspondant ([A/74/806](#)).

## II. Exécution du budget de l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2019

2. Dans sa résolution [72/297](#) et dans sa décision [72/558](#), l'Assemblée générale a ouvert un crédit d'un montant brut de 1 074 718 900 dollars (montant net : 1 060 024 900 dollars) pour financer le fonctionnement de la Mission pendant l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2019. Sachant que dans sa résolution [2423 \(2018\)](#), le Conseil de sécurité a constaté une fois de plus avec inquiétude que la MINUSMA ne disposait toujours pas de certaines capacités essentielles, le déploiement de l'effectif militaire autorisé de la Mission s'est nettement accéléré au cours de la période considérée, ce qui s'est traduit par un taux de vacance de postes effectif inférieur (2 %) au 28 février 2019 contre un taux de 11,9 % approuvé pour le budget. Cette situation a conduit le Secrétaire général à demander l'assentiment du Comité consultatif pour engager des dépenses d'un montant ne dépassant pas 32,6 millions de dollars pour financer les dépenses relatives aux militaires et au personnel de police de la Mission pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2019. Dans sa lettre datée du 26 avril 2019, le Comité a autorisé le Secrétaire général à engager de telles dépenses. Au total, le montant brut des ressources approuvées s'est donc élevé à 1 107 318 900 dollars (montant net : 1 092 624 900 dollars) pour l'exercice (voir [A/74/626](#), par. 4 et 5).

3. Au total, le montant brut des dépenses de l'exercice s'est établi à 1 105 667 000 dollars (montant net : 1 089 193 600 dollars), ce qui correspond à un taux d'exécution de 99,9 %. Le solde inutilisé, dont le montant brut s'élève à 1 651 900 dollars, représente 0,1 % du montant total du crédit ouvert pour l'exercice.

4. Le solde inutilisé de 1 651 900 dollars résulte de l'effet conjugué des éléments suivants : a) des dépenses opérationnelles moins élevées que prévu (40 801 100 dollars, soit 8,9 %) ; b) des dépenses supérieures aux prévisions au titre des militaires et du personnel de police (22 332 700 dollars, soit 4,6 %) et du personnel civil (16 816 500 dollars, soit 10,1 %). On trouvera à la section III.B du rapport du Secrétaire général sur l'exécution du budget de la Mission pour 2018/19 ([A/74/626](#)) le récapitulatif des réaffectations de ressources (39 149 200 dollars, soit 3,5 %) du groupe III aux groupes I et II qui ont suivi la redéfinition des priorités. On trouvera une analyse détaillée des écarts à la section IV du même rapport.

### III. Informations sur l'exécution du budget de l'exercice en cours

5. En ce qui concerne les dépenses effectives et le montant estimatif des dépenses pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 30 juin 2020, le Comité consultatif a été informé qu'au 29 février 2020, le montant des dépenses s'élevait à 761 830 700 dollars. À la fin de l'exercice en cours, le montant total des dépenses devrait être égal au crédit de 1 138 457 900 dollars qui avait été ouvert ; il ne devrait donc pas y avoir de solde inutilisé.

6. Le Comité consultatif a été informé qu'au 12 mars 2020, le montant total mis en recouvrement auprès des États Membres pour financer la Mission depuis sa création s'établissait à 6 952 326 000 dollars. Les paiements reçus jusqu'à cette date s'élevaient à 6 586 016 000 dollars, le montant restant dû s'élevant donc à 366 310 000 dollars. Au 2 mars 2020, le solde de trésorerie de la MINUSMA s'établissait à 514 440 000 dollars, ce qui était suffisant pour couvrir la réserve opérationnelle correspondant à trois mois de dépenses, soit 190 898 000 dollars, et les prochains remboursements aux pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police.

7. En outre, le Comité consultatif a été informé que le solde restant dû au titre du matériel appartenant aux contingents s'élevait à 86 378 000 dollars. En ce qui concerne les indemnités payables en cas de décès ou d'invalidité, il a été informé que 93 demandes étaient en instance de règlement. **Le Comité consultatif compte que toutes les demandes en instance seront traitées rapidement.**

### IV. Projet de budget pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 juin 2021

#### A. Mandat et hypothèses budgétaires

8. Le mandat de la MINUSMA a été établi par le Conseil de sécurité dans sa résolution 2100 (2013). Il a été prorogé par d'autres résolutions du Conseil, dont la dernière en date est la résolution 2480 (2019), par laquelle il a été renouvelé jusqu'au 30 juin 2020. Les hypothèses budgétaires et les activités d'appui de la Mission pour 2020/21 sont exposées à la section I.B du rapport du Secrétaire général sur le projet de budget de la Mission pour 2020/21 (A/74/745).

#### B. Ressources nécessaires

##### Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	Dépenses (2018/19)	Montant alloué (2019/20)	Montant estimatif des dépenses (2020/21)	Variation	
				Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	505 536,8	495 313,0	495 872,9	559,9	0,1
Personnel civil	184 110,8	183 887,2	196 945,8	13 058,6	7,1
Dépenses opérationnelles	416 019,4	459 257,7	504 090,1	44 832,4	9,8
<b>Montant brut</b>	<b>1 105 667,0</b>	<b>1 138 457,9</b>	<b>1 196 908,8</b>	<b>58 450,9</b>	<b>5,1</b>

Note : On trouvera aux sections II et III du projet de budget (A/74/745) des informations détaillées sur les ressources financières demandées et une analyse des variations.

## 1. Militaires et personnel de police

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif approuvé pour 2019/20<sup>a</sup></i>	<i>Effectif proposé pour 2020/21</i>	<i>Variation</i>
Observateurs militaires	40	40	–
Contingents	13 249	13 249	–
Police des Nations Unies	350	350	–
Unités de police constituées	1 570	1 570	–

<sup>a</sup> Niveau maximum de l'effectif autorisé.

9. Le montant des dépenses prévues au titre des militaires et du personnel de police pour l'exercice 2020/21 s'élève à 495 872 900 dollars, ce qui représente une augmentation de 559 900 dollars (0,1 %) par rapport au montant alloué pour l'exercice 2019/20. Cette augmentation correspond à la hausse des dépenses prévues au titre des contingents, qui s'explique principalement par : a) la hausse du coût du matériel appartenant aux contingents et des coûts de fret et de déploiement connexes, qui découle de la reconfiguration des unités militaires ; b) l'augmentation du coût plafond moyen des rations par personne par rapport au tarif appliqué dans le budget approuvé pour 2019/20. Cette augmentation serait en partie compensée par des réductions au titre de la police des Nations Unies et des unités de police constituées (ibid., par. 143 à 146).

**10. Le Comité consultatif recommande que les propositions du Secrétaire général concernant les militaires et le personnel de police soient approuvées.**

## 2. Personnel civil

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif approuvé pour 2019/20</i>	<i>Montant proposé pour 2020/21</i>	<i>Variation</i>
<b>Postes</b>			
Personnel recruté sur le plan international	817	826	9
Administrateurs recrutés sur le plan national	150	150	
Agents des services généraux recrutés sur le plan national	753	758	5
<b>Effectifs nécessaires</b>			
Personnel recruté sur le plan international	2	2	
Volontaires des Nations Unies			
Volontaires recrutés sur le plan international	191	199	8
Volontaires recrutés sur le plan national	6	6	
Personnel fourni par des gouvernements	19	19	–
<b>Total</b>	<b>1 938</b>	<b>1 960</b>	<b>22</b>

11. Le montant des dépenses prévues au titre du personnel civil pour l'exercice 2020/21 s'élève à 196 945 800 dollars, ce qui représente une augmentation de 13 058 600 dollars (7,1 %) par rapport au montant alloué pour l'exercice 2019/20. Le Secrétaire général indique que l'augmentation s'explique ainsi :

a) Personnel soumis à recrutement international : une augmentation de 10 897 100 dollars, soit 7,3 %, due à : i) l'application, dans le calcul du montant des traitements, d'un taux de vacance de 8,5 %, contre 10,3 % pour l'exercice 2019/20 ; ii) la hausse des traitements, comme suite à la révision du barème des traitements, et

l'augmentation des dépenses communes de personnel par rapport aux montants prévus pour l'exercice 2019/20 ; iii) la proposition de création de neuf postes (1 P-3 et 8 postes d'agent(e) du Service mobile) ;

b) Personnel soumis à recrutement national : une augmentation de 1 015 000 dollars, soit 4,3 %, due à : i) l'application, dans le calcul du montant des traitements des agents des services généraux recrutés sur le plan national, d'un taux de vacance de 13,2 %, contre 16 % pour l'exercice 2019/20 ; ii) la hausse des traitements, comme suite à la révision du barème des traitements des agents locaux ; iii) la proposition de création de cinq postes (agent(e) des services généraux) ;

c) Volontaires des Nations Unies : une augmentation de 837 300 dollars, soit 9,6 %, due à : i) la proposition de création de huit emplois de Volontaire des Nations Unies soumis à recrutement international ; ii) l'application, dans le calcul des dépenses d'appui au programme, d'un taux de 13 %, contre 8 % pour l'exercice 2019/20 ;

d) Personnel fourni par des gouvernements : une augmentation de 253 600 dollars, soit 61,5 %, due à l'application, dans le calcul de l'indemnité de subsistance (missions), d'un taux de vacance de postes de 26 %, contre 58 % pour l'exercice 2019/20 (voir [A/74/745](#), par. 147-150).

### **Recommandations concernant les postes et les emplois de temporaire**

12. Dans le projet de budget pour l'exercice 2020/21, le Secrétaire général indique que l'effectif civil comprend au total 1 960 postes et emplois de temporaire et qu'il est modifié comme suit : a) création de 22 postes et emplois de temporaire, dont neuf postes soumis à recrutement international (1 P-3, 8 postes d'agent(e) du Service mobile), cinq postes d'agent(e) des services généraux recruté(e) sur le plan national et huit emplois de Volontaire des Nations Unies soumis à recrutement international ; b) réaffectation de huit postes (1 P-4, 1 P-3, 1 poste d'agent(e) du Service mobile, 1 poste d'administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national, 4 postes d'agent(e) des services généraux recruté(e) sur le plan national).

13. Les nouveaux postes et emplois proposés seraient déployés dans les lieux suivants :

a) Bamako : un spécialiste de la planification stratégique (P-3), quatre agents de protection rapprochée (Service mobile) et un(e) assistant(e) au soutien logistique (agent(e) des services généraux recruté(e) sur le plan national) ;

b) Ménaka : quatre agents de sécurité (Service mobile), trois assistants à la sécurité (agent(e) des services généraux recruté(e) sur le plan national), un assistant(e) à la sûreté (agent(e) des services généraux recruté(e) sur le plan national), un(e) responsable de permanence chargé(e) des rapports, de la coordination et de la veille au Centre d'opérations conjoint régional (Volontaire des Nations Unies), un spécialiste de la sécurité incendie (Volontaire des Nations Unies), un(e) assistant(e) au contrôle des mouvements (Volontaire des Nations Unies) et un administrateur(trice) de programmes (Volontaire des Nations Unies) ;

c) Kidal : un(e) conseiller(ère) du personnel (Volontaire des Nations Unies) et un (e) assistant(e) (gestion du matériel) (Volontaire des Nations Unies) ;

d) Tombouctou : un(e) spécialiste des questions de qualité de vie (Volontaire des Nations Unies) et un(e) conseiller(ère) du personnel (Volontaire des Nations Unies).

14. Le secrétaire général indique que le poste proposé de spécialiste de la planification stratégique (P-3) serait créé au Groupe de la planification du Bureau du

chef de la police des Nations Unies. Le titulaire s'acquitterait des tâches supplémentaires prescrites par le Conseil de sécurité dans sa résolution 2480 (2019) aux fins du renforcement de la planification stratégique intégrée à l'échelle de la Mission pendant l'exercice 2020/21. Il ferait notamment ce qui suit : planification nécessaire à la mise en œuvre du concept des opérations policières et du cadre stratégique intégré, à l'établissement du budget axé sur les résultats et à la mise en service du système complet d'évaluation de la performance associé à la planification de la transition et à l'adaptation de la Mission, conformément au mandat de la Mission (A/74/745, par. 77).

15. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que le spécialiste de la planification stratégique s'acquitterait également des tâches suivantes, entre autres : conseiller l'équipe de direction de la MINUSMA sur les politiques, procédures et bonnes pratiques relatives à la planification stratégique et opérationnelle des activités de la police ainsi que sur la gestion logistique, les structures et les effectifs ; examiner et analyser les incidences financières des décisions ou déclarations du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale ; calculer le montant estimatif des dépenses et établir des éléments du cadre de budgétisation axée sur les résultats de la Mission. Le Comité note que ces tâches ne sont pas spécifiquement liées à la planification stratégique. Il note également que le Groupe de la planification du Bureau du chef de la police se compose déjà de trois policiers et qu'un poste de spécialiste de la planification stratégique (P-4) a été créé à la MINUSMA au cours de l'exercice 2019/20. **Compte tenu des capacités existantes, le Comité consultatif n'est pas convaincu que les responsabilités de la Mission en matière de planification justifient la création d'un poste au Bureau du chef de la police et recommande donc que le poste de spécialiste de la planification stratégique (P-3) ne soit pas créé à ce stade.**

16. Il est proposé de créer un poste d'assistant(e) au soutien logistique (agent(e) des services généraux recruté(e) sur le plan national) à la Section de la sécurité et de la sûreté à Bamako. Le Secrétaire général indique que ce poste est nécessaire en raison de l'augmentation de la charge de travail du Groupe de la logistique de la Section et de la nécessité de remplacer le logisticien quand celui-ci s'absente en voyage officiel ou qu'il est en formation ou en congé (A/74/745, par. 121). En réponse à ses questions, le Comité consultatif a été informé que le Groupe de la logistique de la Section de la sécurité et de la sûreté est notamment chargé du contrôle des dépenses, de la planification des demandes et des acquisitions et de la gestion et de l'administration du matériel dans Umoja. Il note que la Section de la sécurité et de la sûreté compte actuellement 329 postes, dont 171 agents des services généraux recrutés sur le plan national. **En l'absence d'une réforme ou d'une amélioration majeure de la logistique, le Comité consultatif est d'avis que les besoins logistiques de la Mission peuvent être considérés comme relativement stables et qu'un appui ad hoc au Groupe de la logistique devrait être apporté en faisant appel aux moyens existants. Il recommande donc que le poste d'assistant(e) au soutien logistique (agent(e) des services généraux recruté(e) sur le plan national) ne soit pas créé.**

17. Il est proposé de créer un emploi de Volontaire des Nations Unies recruté sur le plan international dont le (la) titulaire s'acquitterait des fonctions de responsable de permanence chargé des rapports, de la coordination et de la veille au Centre d'opérations conjoint régional de Ménaka. Le Secrétaire général indique que le Centre d'opérations conjoint est actuellement doté d'un effectif civil de 21 postes et emplois de temporaire (1 P-5, 1 P-4, 8 P-3, 1 poste d'agent(e) du Service mobile et 10 Volontaires des Nations Unies). Ce centre a pour rôle d'aider les hauts responsables de la Mission en appréciant de manière intégrée la situation, de faciliter la planification et la coordination des opérations et de contribuer à la gestion des crises. Le Secrétaire général indique également que le Centre d'opérations conjoint

du quartier général de la Mission à Bamako a créé quatre centres d'opérations conjoints régionaux permanents situés à Kidal, Gao, Tombouctou et Mopti, et propose d'en créer un cinquième à Ménaka (A/74/745, par. 54 et 55). Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que le personnel civil du Centre d'opérations conjoint de Ménaka comptait actuellement un Volontaire des Nations Unies recruté sur le plan international chargé des opérations conjointes (veille), prêté par Bamako. **Le Comité consultatif estime que la Mission devrait procéder graduellement et qu'à ce stade, elle devrait puiser dans les ressources existantes pour doter le nouveau centre d'opérations conjoint régional de Ménaka de l'effectif civil nécessaire. Il recommande donc que l'emploi de responsable de permanence chargé(e) des rapports, de la coordination et de la veille au Centre d'opérations conjoint régional ne soit pas créé.**

18. Il est proposé de créer un emploi de spécialiste des questions de qualité de vie (Volontaire des Nations Unies recruté(e) sur le plan international) à Tombouctou. Le Secrétaire général indique qu'un(e) Volontaire des Nations Unies recruté(e) sur le plan international vivrait dans le « super camp » de Tombouctou et serait pleinement intégré(e) à la vie quotidienne du camp, tandis qu'un(e) administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national ne serait présent(e) dans le camp que pendant les heures de travail (A/74/745, paragraphe 101). **Le Comité consultatif note que le Groupe chargé des questions de qualité de vie emploie déjà trois administrateurs recrutés sur le plan national à Goa, Kidal et Mopti et rappelle que l'Assemblée générale a souligné à plusieurs reprises qu'il fallait améliorer le ratio entre le personnel des services organiques et le personnel d'appui, une attention particulière devant être accordée à la possibilité de transférer certaines fonctions à des agents recrutés sur le plan national (voir résolutions 70/286, par. 20, et 65/289, 61/276 et 59/296 de l'Assemblée générale). Par conséquent, il compte que la Mission envisagera d'augmenter le nombre de membres du personnel recruté sur le plan national dans les projets de budget qu'elle présentera à l'avenir.**

#### *Taux de vacance*

19. On trouvera dans le tableau ci-dessous un récapitulatif des taux de vacance pour le personnel civil constatés au cours des exercices 2018/19 et 2019/20, ainsi que de ceux qu'il est proposé d'appliquer pour 2020/21.

<i>Catégorie</i>	<i>Taux effectif (2018/19)</i>	<i>Taux approuvé (2019/20)</i>	<i>Taux moyen effectif au 31 mars 2020</i>	<i>Taux effectif au 31 mars 2020</i>	<i>Taux proposé (2020/21)</i>
Personnel recruté sur le plan international	10,1	10,3	8,2	6,4	8,5
Personnel recruté sur le plan national					
Administrateurs recrutés sur le plan national	16,3	16,0	14,7	11,3	16,0
Agents des services généraux recrutés sur le plan national	16,1	16,0	13,2	11,7	13,2
<b>Volontaires des Nations Unies</b>					
Volontaires recrutés sur le plan international	19,6	17,8	18,0	19,3	18,3
Volontaires recrutés sur le plan national		10,0			17,0
<b>Emplois de temporaire</b>					
Personnel recruté sur le plan international		14,0			
Personnel fourni par des gouvernements	52,6	58,0	29,8	15,8	26,0

*Postes vacants*

20. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a reçu des informations montrant qu'au 8 avril 2020, au total 49 postes (1 P-5, 9 administrateurs recrutés sur le plan national et 39 agents des services généraux recrutés sur le plan national) étaient vacants depuis plus de deux ans. Les informations données montrent que pour la plupart de ces postes, le recrutement (phase de sélection) est en cours ou que la procédure est terminée (poste pourvu), mais que les candidats retenus ne sont pas encore entrés en fonctions. Il note cependant que cinq postes d'agents des services généraux recrutés sur le plan national sont classés comme « vacants » sans qu'aucune activité de recrutement n'ait commencé. Il s'agit des suivants : un(e) assistant(e) administratif(ve) à Tessalit, un(e) assistant(e) multilingue sur le terrain à Mopti, deux assistant(e)s à la sécurité à Tombouctou et un assistant(e) à la sécurité à Bamako. Il note également que pour un poste de spécialiste de l'information (Administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) à Mopti et un poste d'assistant ingénierie (Agent(e) des services généraux recruté(e) sur le plan national) à Diabaly, qui sont vacants depuis quatre ans ou plus, le recrutement n'a fait que commencer.

21. **Le Comité consultatif note que 48 postes vacants depuis longtemps sont des postes soumis à recrutement national et rappelle que dans ses résolutions sur les budgets des opérations de maintien de la paix, l'Assemblée générale demande systématiquement au Secrétaire général de faire en sorte que les postes vacants soient pourvus rapidement (A/71/836, par. 108).**

22. **Le Comité consultatif souligne à nouveau qu'il faut déterminer s'il convient de maintenir les postes restés vacants depuis deux ans ou plus, en justifiant dûment ce maintien, ou s'il convient de les supprimer dans les projets de budget ultérieurs (A/73/755/Add.7, par. 21 et A/69/839, par. 67 ; voir également la résolution 66/264 de l'Assemblée générale). Dans le cas présent, le Comité recommande que les sept postes susmentionnés (un(e) assistant(e) administratif(ve), un(e) assistant(e) multilingue sur le terrain, trois assistants à la sécurité, un(e) assistant(e) ingénierie et un(e) spécialiste de l'information) soient supprimés.**

23. **Sous réserve des recommandations qu'il a formulées aux paragraphes 15 à 17 et 22, le Comité consultatif recommande que les propositions du Secrétaire général concernant le personnel civil soient approuvées. Le montant des dépenses opérationnelles correspondantes devrait être ajusté en conséquence.**

### 3. Dépenses opérationnelles

(En dollars des États-Unis)

	Montant alloué pour 2019/20	Montant proposé pour 2020/21	Variation
Dépenses opérationnelles	459 257 700	504 090 100	44 832 400

24. L'augmentation proposée de 44 832 400 dollars, soit 9,8 %, pour 2020/21 au titre des dépenses opérationnelles tient à l'augmentation des dépenses prévues aux rubriques Installations et infrastructures, Opérations aériennes, Fournitures, services et matériel divers, Transports terrestres, Voyages officiels, Projets à effet rapide, Opérations maritimes ou fluviales et Consultants et services de consultants. Ces augmentations seraient en partie compensées par une diminution des dépenses prévues au titre des rubriques Communications et informatique et Santé (voir A/74/745, par. 151 à 161).

25. Le Comité consultatif note que des augmentations sont proposées pour un certain nombre de postes de dépenses, alors que les informations fournies montrent

une importante sous-utilisation des crédits enregistrée en 2018/19 et pour les huit mois de 2019/20. **Le Comité consultatif croit comprendre qu'une réaffectation des ressources a eu lieu en raison de la redéfinition des priorités au cours de l'exercice (voir par. 4 ci-dessus), mais il n'est pas convaincu par la justification fournie pour le montant des ressources demandées au titre des postes de dépense suivants :**

a) **Consultants et services de consultants :** les ressources demandées pour 2020/21 s'élèvent à 700 700 dollars, soit une augmentation de 59 800 dollars (9,3 %) par rapport au montant alloué pour 2019/20. Le Secrétaire général indique que l'augmentation proposée tient principalement aux services de consultants pour la formation au système complet d'évaluation de la performance, aux techniques d'enquête dans le contexte militaire et policier, et à la sécurité et à l'hygiène du travail (A/74/745, par. 151). Le Comité consultatif note une sous-utilisation des crédits de 395 000 dollars, soit 48,7 %, par rapport au montant alloué pour 2018/19. Il note également que sur un crédit de 640 900 dollars pour 2019/20, 216 500 dollars seulement ont été dépensés au 29 février 2020. **Compte tenu des dépenses observées, le Comité consultatif recommande une réduction de 25 % (soit 175 175 dollars) des ressources demandées au titre des consultants et services de consultants.**

b) **Voyages au titre de la formation :** les ressources demandées pour 2020/21 au titre de ces voyages (rubrique Voyages officiels) s'élèvent à 1 409 900 dollars, soit une augmentation de 226 500 dollars (19,1 %) par rapport au montant alloué pour 2019/20. Le Secrétaire général indique que l'augmentation est imputable aux voyages effectués en dehors de la zone de la Mission au titre de la formation en raison de la participation de membres du personnel civil à des cours de renforcement des capacités dans leurs domaines de compétence ou dans des domaines où la Mission leur a confié de nouvelles responsabilités dans le cadre de divers comités locaux (A/74/745, par. 152). Le Comité consultatif note une sous-utilisation des crédits de 641 700 dollars, soit 51,1 %, par rapport au montant alloué pour 2018/19. Il note également que sur un crédit de 1 183 400 dollars pour 2019/20, 452 100 dollars seulement ont été dépensés au 29 février 2020. **Compte tenu des dépenses observées, le Comité consultatif recommande une réduction de 50 % (soit 113 250 dollars) des ressources demandées pour les voyages au titre de la formation.**

c) **Construction, transformation, rénovation et gros travaux d'entretien :** les ressources demandées pour la construction, la transformation, la rénovation et les gros travaux d'entretien (rubrique Installations et infrastructures) s'élèvent à 38 034 200 dollars en 2020/21, soit une augmentation de 20 211 400 dollars (113,4 %) par rapport au montant alloué pour 2019/20. Le Secrétaire général indique que l'augmentation est imputable à la hausse des coûts des camps existants et à l'aménagement de nouveaux sites qui permettront de loger les membres des unités militaires reconfigurées afin d'appuyer l'adaptation de la Mission (A/74/745, par. 153). Le Comité consultatif note une sous-utilisation des crédits de 5 526 000 dollars, soit 36,1 %, par rapport au montant alloué pour 2018/19. Il note également que sur un crédit de 17 822 800 dollars pour 2019/20, 730 400 dollars seulement ont été dépensés au 29 février 2020. **Compte tenu des dépenses observées, le Comité consultatif recommande une réduction de 5 % (soit 1 901 710 dollars) des ressources demandées au titre de la construction, de la transformation, de la rénovation et des gros travaux d'entretien.**

d) **Services d'information et de publication :** les ressources demandées pour 2020/21 au titre des services d'information et de publication (rubrique Communications et informatique) s'élèvent à 2 554 100 dollars, ce qui représente une augmentation de 667 200 dollars (35,4 %) par rapport au montant alloué pour

2019/20. Le Comité consultatif note une sous-utilisation des crédits de 862 900 dollars, soit 45,6 %, par rapport au montant alloué pour 2018/19. Il note également que sur un crédit de 1 886 900 dollars pour 2019/20, 525 200 dollars seulement ont été dépensés au 29 février 2020. **Compte tenu des dépenses observées, le Comité consultatif recommande une réduction de 50 % (soit 333 600 dollars) des ressources demandées pour les services d'information et de publication.**

e) Autres dépenses de fret et dépenses connexes : les ressources demandées pour les autres dépenses de fret et dépenses connexes (rubrique Fournitures, services et matériel divers), s'élèvent à 14 228 800 dollars en 2020/21, soit une augmentation de 1 542 600 dollars (12,2 %) par rapport au montant alloué pour 2019/20. Le Secrétaire général indique que l'augmentation tient à la hausse des dépenses pour le transport du matériel d'ingénierie, le contrôle des mouvements, la surveillance des camps, la protection et les communications et l'informatique, en raison de l'augmentation des acquisitions (A/74/745, par. 160). Le Comité consultatif note une sous-utilisation des crédits de 5 491 000 dollars, soit 44,1 %, par rapport au montant alloué pour 2018/19. Il note également que sur un crédit de 12 686 200 dollars pour 2019/20, 2 572 500 dollars seulement ont été dépensés au 29 février 2020. Ayant demandé des précisions, le Comité a été informé que la sous-utilisation historique était imputable à la décision de faire appel, dans la mesure du possible, à des camions appartenant à l'ONU et à des camions de la compagnie des convois de combat pour le transport des cargaisons logistiques. **Le Comité consultatif se félicite de la décision de faire des économies en recourant aux ressources internes et, compte tenu des dépenses observées, recommande une réduction de 10 %, soit 1 422 880 dollars, des ressources demandées au titre des autres dépenses de fret et dépenses connexes.**

*Services collectifs de distribution et services d'élimination des déchets*

26. Les ressources demandées pour les services collectifs de distribution et les services d'élimination des déchets (rubrique Installations et infrastructures), s'élèvent à 6 807 100 dollars pour 2020/21, soit une réduction de 2 428 500 dollars (26,3 %) par rapport au montant alloué pour 2019/20. Le Secrétaire général indique que la réduction tient au fait que les tarifs de gestion des déchets médicaux sont moins élevés que prévus, car un nouveau contrat est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> août 2019 pour la gestion des déchets solides non dangereux et des déchets biomédicaux (A/74/745, par. 154). Le Comité consultatif note une sous-utilisation des crédits de 12 670 600 dollars, soit 93,3 %, par rapport au montant alloué pour 2018/19. Il note également que sur un crédit de 9 235 600 dollars pour 2019/20, 3 724 400 dollars seulement ont été dépensés au 29 février 2020. **Compte tenu des dépenses observées, le Comité consultatif estime que la réduction proposée au titre des services collectifs de distribution et des services d'élimination des déchets pour la période 2020/21 par rapport au montant alloué pour 2019/20 est insuffisante ; il recommande donc une réduction de 5 %, soit 340 355 dollars, des ressources demandées pour les services collectifs de distribution et services d'élimination des déchets.**

27. Dans son rapport, le Secrétaire général demande un montant plus élevé au titre de divers postes de dépense. **Le Comité consultatif n'est pas convaincu par la justification fournie pour le montant des ressources demandées au titre des postes de dépense suivants :**

a) Acquisition de véhicules : les ressources demandées pour l'acquisition de véhicules (rubrique Transports terrestres) s'élèvent à 819 200 dollars pour 2020/21, soit une augmentation de 632 900 dollars (339,7 %) par rapport au montant alloué pour 2019/20. Le Secrétaire général indique que cette augmentation est imputable à l'acquisition de véhicules à usage spécial de remplacement et d'autres véhicules

nécessaires pour appuyer les opérations de contrôle des mouvements et d'ingénierie, compte tenu de l'évaluation de la situation dans le nord et le centre du Mali et de la principale priorité stratégique et de la seconde priorité stratégique de la Mission, qui sont énoncées dans la résolution 2480 (2019) du Conseil de sécurité (A/74/745, par. 155). Le Comité consultatif a demandé des informations complémentaires sur l'acquisition proposée de véhicules, mais n'a reçu que le prix d'acquisition de quatre véhicules à usage spécial (535 015 dollars au total). **Le Comité consultatif estime que le montant demandé pour l'acquisition de véhicules n'est pas pleinement justifié et recommande donc une réduction de 10 %, soit 81 920 dollars, des ressources demandées pour l'acquisition de véhicules.**

b) Pièces de rechange : les ressources demandées pour les pièces de rechange (rubrique Communications et informatique) s'élèvent à 4 227 800 dollars pour 2020/21, soit une augmentation de 1 778 400 dollars (72,6 %) par rapport au montant alloué pour 2019/20. Le Secrétaire général indique que l'acquisition de plus de pièces de rechange pour le matériel de communications et le matériel informatique est nécessaire pour appuyer l'adaptation de la Mission (A/74/745, par. 158). **Le Comité consultatif n'est pas entièrement convaincu par la justification de l'augmentation des montants demandés pour l'acquisition de pièces de rechange pour le matériel de communications et le matériel informatique ; il recommande donc une réduction de 20 %, soit 355 680 dollars, des ressources demandées pour les pièces de rechange.**

c) Services de vacataires : les ressources demandées pour les services de vacataires (rubrique Fournitures, services et matériel divers), s'élèvent à 15 366 400 dollars en 2020/21, soit une augmentation de 3 613 600 dollars (30,7 %) par rapport au montant alloué pour 2019/20. Le Secrétaire général indique que l'augmentation est imputable à l'engagement d'agents contractuels individuels supplémentaires pour appuyer les projets d'ingénierie de la Mission et la circulation des convois dans le cadre de l'adaptation de la Mission, et des projets informatiques (A/74/745, par. 160). **Le Comité consultatif est d'avis que la Mission devrait s'appuyer autant que possible sur des ressources internes pour mener à bien des activités essentielles ou vitales telles que la circulation des convois et les projets d'ingénierie. Il recommande donc une réduction de 20 %, soit 722 720 dollars, des ressources demandées au titre des services de vacataires.**

#### *Systèmes de drones aériens*

28. Les informations données au Comité consultatif montrent que les ressources demandées pour les systèmes de drones aériens (rubrique Opérations aériennes) s'élèvent à environ 14 140 000 dollars pour 2020/21, soit une réduction de près de 3 124 600 dollars (18 %) par rapport au montant alloué pour 2019/20. Le Secrétaire général indique que la réduction tient à la négociation de tarifs plus avantageux que ceux dont le montant estimatif figurait dans le budget approuvé pour 2019/20 pour les services associés à un dispositif non habité de renseignement, de reconnaissance et de surveillance qui seront fournis au titre d'une lettre d'attribution conclue avec un prestataire public (A/74/745, par. 156). Le Comité note que, d'après les informations qui lui ont été communiquées, les deux systèmes qui seront déployés en 2020/21 à Kidal et à Tombouctou, pour un coût de 4 996 128 dollars chacun, ne le seront que pendant 6 mois sur 12, en raison de l'application d'un coefficient de 50 % pour délais de déploiement.

29. En ce qui concerne l'exercice en cours, le Comité consultatif a été informé que six systèmes de drones aériens avaient été déployés en 2019/20, un total de 7 200 heures de vol étant prévu dans le contrat, et qu'en tout 4 726 heures de vol réelles ont été utilisées au cours de la période allant du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 31 mars 2020. Au

31 mars 2020, les dépenses effectives liées à ces systèmes pour 2019/20 s'élevaient à 9 551 640 dollars, les dépenses prévues pour l'exercice s'établissant à 17 264 624 dollars.

30. Dans son rapport d'ensemble sur les opérations de maintien de la paix, le Secrétaire général indique qu'au cours des deux dernières années qui ont vu l'utilisation de systèmes de drones aériens dans les missions, l'Organisation a pris en compte les enseignements tirés de l'expérience dans tous les contrats relatifs à ces systèmes, de sorte qu'un mécanisme de recouvrement des coûts est prévu en cas de faible utilisation ou de faible disponibilité par rapport aux services prévus dans le contrat. Une clause de fiabilité a été ajoutée dans les contrats commerciaux : elle prévoit que la performance des systèmes de drones aériens soit mesurée en comparant les heures de vol prévues par la mission avec les heures de vol réellement effectuées ; un seuil minimal a été fixé et tout écart par rapport à ce seuil se traduit chaque année par une déduction proportionnelle appliquée aux coûts annuels des services mentionnés. En outre, dans les contrats commerciaux passés avec la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo et la MINUSMA, les prestataires de services sont pénalisés si les performances sont inférieures à celles prévues dans le contrat. Il est par ailleurs indiqué dans le rapport d'ensemble que dans le cas des lettres d'attribution militaires, il existe une formule de recouvrement des coûts qui prend la forme de deux ou trois taux de remboursement différents, qui sont fixés au cas par cas en fonction de l'utilisation (A/74/736, par. 70). **Le Comité consultatif compte que le Secrétaire général fournira à l'Assemblée générale, au moment celle-ci examinera le présent rapport, des informations sur cette question, notamment des informations détaillées sur les coûts effectivement recouverts au cours des deux dernières années en raison de la faible utilisation ou de la faible disponibilité des services contractuels liés à l'utilisation de systèmes de drones aériens. Il espère que des informations sur la mesure efficace de l'utilisation et de la disponibilité de ces systèmes, notamment sur le mécanisme de recouvrement des coûts en cas de faible utilisation ou de faible disponibilité des services contractuels, seront présentées dans les prochains projets de budget.**

#### *Gains d'efficience*

31. Le Secrétaire général indique qu'en 2020/21, la Mission assurera l'exploitation et l'entretien de 337 groupes électrogènes appartenant à l'ONU sur 11 sites et fournira 29,2 millions de litres de carburant pour les groupes électrogènes. Il indique également que la MINUSMA utilisera des systèmes de production d'énergie solaire photovoltaïque et des groupes électrogènes hybrides plutôt que des groupes électrogènes classiques. Ces projets environnementaux se traduiraient par des gains d'efficience estimés à 431 100 dollars (A/74/745, par. 124). **Le Comité consultatif attend avec intérêt d'examiner des informations complémentaires concernant les projets environnementaux, notamment concernant les coûts et les capacités qui y sont associés et les gains d'efficience prévus, dans le prochain rapport sur l'exécution du budget de la MINUSMA.**

32. **Sous réserve des recommandations qu'il a formulées aux paragraphes 23, 25, 26 et 27, le Comité consultatif recommande que les propositions du Secrétaire général concernant les dépenses opérationnelles soient approuvées.**

## V. Conclusion

33. Les décisions que l'Assemblée générale est invitée à prendre en ce qui concerne le financement de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la

stabilisation au Mali pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2019 sont indiquées à la section VI du rapport sur l'exécution du budget (A/74/626). Selon le Secrétaire général, le montant de 32,6 millions de dollars approuvé au titre de l'autorisation d'engagement de dépenses, sans mise en recouvrement, a été pleinement utilisé (A/74/626, par. 86). Toutefois, sachant que le budget de 1 074 718 900 dollars initialement approuvé par l'Assemblée générale pour l'exercice 2018/19 a été complété au cours de son exécution par l'autorisation d'engager des dépenses (voir par. 2 ci-dessus), le Comité consultatif estime que le solde inutilisé de 1 651 900 dollars à la fin de l'exercice correspond à la partie non utilisée de l'autorisation d'engagement de dépenses qui n'a pas été mise en recouvrement auprès des États Membres. Le Comité recommande donc à l'Assemblée générale :

**a) d'ouvrir pour inscription au Compte spécial de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2019 un crédit additionnel de 30 948 100 dollars représentant le montant des ressources supplémentaires ayant fait l'objet d'une autorisation d'engagement qui a été utilisé et non mis en recouvrement au titre de l'exercice clos le 30 juin 2019 ;**

**b) de tenir compte du montant de 1 074 718 900 dollars déjà mis en recouvrement auprès des États Membres conformément à sa résolution 72/297 et à sa décision 72/558 et d'employer les recettes provenant d'autres sources, d'un montant total de 24 542 500 dollars pour l'exercice clos le 30 juin 2019, à savoir le produit des placements (24 542 500 dollars), les produits divers ou accessoires (976 300 dollars) et l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs (14 645 700 dollars) ;**

**c) de mettre en recouvrement le montant supplémentaire de 6 405 600 dollars représentant la différence entre l'augmentation des crédits ouverts (30 948 100 dollars) et les recettes diverses (24 542 500 dollars) pour l'exercice clos le 30 juin 2019.**

34. Les décisions que l'Assemblée générale est invitée à prendre en ce qui concerne le financement de la Mission pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 juin 2021 sont indiquées à la section IV du rapport sur la présentation du budget (A/74/745). **Compte tenu des recommandations qu'il a formulées ci-dessus, le Comité consultatif recommande que les crédits demandés soient réduits de 5 874 100 dollars et ramenés de 1 196 908 800 dollars à 1 191 034 700 dollars. Il recommande donc à l'Assemblée générale d'ouvrir un crédit de 1 191 034 700 dollars aux fins du fonctionnement de la Mission pour l'exercice de 12 mois allant du 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 juin 2021.**